

DÉLIBÉRATION n° CA-25-11-2022-15 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 25 novembre 2022

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Subventions

Les subventions sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 2 : Aides pécuniaires

Les aides pécuniaires sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 3 : Dons

Les dons sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 4 : Tarifs colloques

Les tarifs d'inscription à des colloques sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 5 : Tarifs

Les tarifs sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 6 : Mises à la réforme pour don

Les mises à la réforme pour don sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 7 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 25 novembre 2022
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.
Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.
Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

➤ **SUBVENTIONS**

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U07 : IAE
- U11 : IRIAF
- U41 : FSDIE

➤ **AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES**

- U07 : IAE
- U10 : ENSIP
- R80C07 : Laboratoire Pprime

➤ **DON**

- U06 : UFR SHA
- U07 : IAE
- U10 : ENSIP
- U30 : UFR Médecine - Pharmacie

➤ **TARIFS COLLOQUES**

- U07 : IAE
- R80C11 : Laboratoire EBI

➤ **TARIFS**

- U07 : IAE
- R80 : Recherche

➤ **MISES A LA REFORME POUR DON**

- U07 : IAE
- U30 : UFR médecine - Pharmacie

Subventions

- U05 : UFR Lettres et Langues

- U07 : IAE

- U11 : IRIAF

- U41 : FSDIE

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes				Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2019	2020	2021	2022			Avis	
U05-L&L	AMPAR	Demande de subvention supplémentaire pour 2022 pour l'association AMPAR pour soutien à la promotion de courts métrages.	1 800,00 €	1 000,00	6 200,00	1 200,00	1 100,00	1 800,00 €	1 800,00 €	favorable	
U05-L&L	Club d'études slaves	* Soirées du cinéma Slave (3 séances) * Les après-midi "Boîtes aux outils multiculturels" (3 séances) * Pots d'amitiés (1 fois/an au moment de la rentrée et d'arrivée de nos lecteurs de Russe et de Polonais) * Fête gastronomique Slave (2 fois/an) il s'agit d'une manifestation traditionnellement organisée, depuis plusieurs années, par le club d'études slaves et qui suscite depuis toujours un vif intérêt auprès des étudiants/enseignants	295,84 €	200,00	200,00			200,00 €	200,00 €	favorable	
U07 - IAE	Association EMPREINTE	Communication pour la saison culturelle 2022-2023	1 133,00 €	-	1 500,00	-		833,00 €	833,00 €	favorable	
U07 - IAE	Association IAE POITIERS ALUMNI	Organisation de la conférence RH	4 000,00 €	4 000,00	-	-		3 500,00 €	3 500,00 €	favorable	
U07 - IAE	Association NAYT'S BDE	Organisation du gala	53 500,00 €	11 200,00	10 000,00	14 000,00		3 000,00 €	3 000,00 €	favorable	
U07 - IAE	Association NAYT'S BDE	Organisation d'une journée à thème pour le nouvel an chinois	530,00 €	-	-	-		400,00 €	400,00 €	favorable	
U11 - IRIAF	Association PREV'RISK	week-end d'intégration ODYSSEE	3 600,00 €	1 500,00	1 500,00	1 000,00		2 000,00 €	2 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	FILMER LE TRAVAIL	Ateliers + Création d'un journal durant le festival Filmer le Travail	6 930,00 €		3 000,00	3 150,00		3 150,00 €	3 150,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	Association SDL/LSF	Organisation d'un atelier de Chantsigne	11 241,04				2 500,00	3 000,00 €	3 000,00 €	favorable	

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes				Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2019	2020	2021	2022			Avis	
U41 - FSDIE	LUDI POITIERS	ATELIERS ETUDIANTS 22-23	26268,00 €	5 483,53	5 483,53			6 400,00 €	6 400,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	L'Orbe	IMPULSION : Création Spectacle	16750,00 €				1 500,00	5 000,00 €	5 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	Planning Familial 79	Stage d'Auto-Défense Verbal	3 515,00 €					1 500,00 €	1 500,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	SCCUC	PROJET 22-23	92 500,00 €		1 900,00		1 200,00	4 900,00 €	4 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	COLLECTIF EKINOX	Projet 22-23	92 000,00 €	6 900,00		13 000,00		20 000,00 €	15 000,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	LUDI POITIERS	Saison Match d'Impro 22-23	24 286,00 €	12 102,00	3 500,00	5 250,00	4 000,00	5 800,00 €	3 600,00 €	favorable	
U41 - FSDIE	AFEV	Projet Plateforme engagement 22-23	52 657,00 €	30 000,00	30 000,00	30 000,00		30 000,00 €	20 000,00 €	favorable	
TOTAL								91 483,00 €	73 383,00 €		

**AIDES PECUNIAIRES – BOURSES -
MOBILITES**

- U07 : IAE

- U10 : ENSIP

- R80C07 : Laboratoire Pprime



Conseil d'administration
de l'université de Poitiers
25 novembre 2022

Demande de Budget

Bourses de mobilité pour les étudiants de l'IAE de Poitiers

Demande au Conseil d'Administration d'utiliser le budget voté ultérieurement au CA du 11/07/22 de 15 000€ pour des bourses de mobilité – étudiants hors Erasmus – pour l'année civile 2022.

A Poitiers, le 07 novembre 2022

Benjamin DREVETON

Directeur de l'IAE de Poitiers



Bourse IAE : Commission n° 2 du 03 novembre 2022

N°	Université d'origine	Civilité	Prénom	Nom	Niveau français	Mail	Date de naissance	Spécialisation	Durée de la mobilité	Responsables Bourses IAE	Avis commission	Montant bourse attribué	1500 €	Commission n°1 du 23/09/2022
1	Liban	Madame	Sahar	CHEHABEDDINE	C1	sahar.chehabeddin@gmail.com	03/04/1998	M2 Marketing, Vente, Design Communication Packaging	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	1 500 €		Commission n°2 du 03/11/2022
											TOTAL	1 500€	Total restant : 0 €	

Directeur de l'IAE : Benjamin DREVETON



Membres du jury :

Président du jury : Stéphane MOTTET

Directeur adjoint aux Relations Internationales



Clément POUPARD,

Responsable du service des Relations Internationales



Bourse IAE : Commission du 23 septembre 2022

N°	Partenaire	Civilité	Prénom	Nom	Niveau français	Mail	Date de naissance	Spécialisation	Durée de la mobilité	Responsables Bourses IAE	Avis commission	Montant bourse attribué	Commission n°1 du 23/09/2022
1	INSCAE - MADAGASCAR	Monsieur	Mahery Bryan	HARISON	C1	harisonbryan23@gmail.com	09/04/2000	M2 Marketing et Stratégie de Marque	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	2 200 €	Commission n°1 du 23/09/2022
2	DGCI - EGYPT	Madame	Leila	MOHAMED KAMAL	C1	leilaasamy16@gmail.com	02/10/2000	M2 Design Communication et Packaging	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	2 200€	Commission n°1 du 23/09/2022
3	DGCI - EGYPT	Monsieur	Maurice	AURIOL	C1	matmaurice9@gmail.com	11/02/2003	M1 Management et Commerce International	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	2 200€	Commission n°1 du 23/09/2022
4	INSCAE - MADAGASCAR	Madame	Fredericka	Rakotonirina	C1	fredericka.rakotonirina@gmail.com	07/08/2000	M2 Marketing et Stratégie de Marque	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	2 200€	Commission n°1 du 23/09/2022
5	INSCAE - MADAGASCAR	Madame	Mialitiana Prisca	RAKOTONIRINA	C1	mialyprisca@gmail.com	31/05/2000	M2 Finance et Ingénierie Financière	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	2 200€	Commission n°1 du 23/09/2022
6	Université de Plekhanov RUSSIE	Monsieur	Dmitrii	KRASULIA	B2	dmitry.gmu.b19@gmail.com	18/01/2002	L3 Information et Communication d'Entreprise	S1-S2	M. Stéphane MOTTET	Favorable	2 500€	Commission n°1 du 23/09/2022
											TOTAL	13 500€	Total restant : 1 500 €

Directeur de l'IAE : Benjamin DREVETON

Président du jury : Stéphane MOTTET

Directeur adjoint aux Relations Internationales



(Signature of Stéphane Mottet)

Membres du jury :

Clément POUPARD,

Responsable du service des Relations Internationales

(Signature of Clément Poupard)



Conseil d'administration
de l'université de Poitiers

25 novembre 2022

Demande de Budget

**Bourses pour les étudiants
à distance de l'IAE de Poitiers**

Demande au Conseil d'Administration d'utiliser le budget voté ultérieurement au CA du 10/03/22 de 50 000€ pour des bourses IAE – étudiants à distance – pour l'année civile 2022.

A Poitiers, le 07 novembre 2022

Benjamin DREVETON

Directeur de l'IAE de Poitiers



TABLEAU D'AIDES FINANCIERES
ENSEIGNEMENT A DISTANCE 2022-2023 DU 7 OCTOBRE 2022

Civilité	Prénom	NOM	MAIL	TELEPHONE	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	FORMATION	AVIS SUR NECESSITE AIDE DE 0 A 4 MAX	prix formation	AVIS COMMISSION	MONTANT BOURSE ATTRIBUEE
M.	Ahmed	BAMBA	bamab7ahmed@gmail.com	06 36 01 17 20	09/06/1989	Abidjan (Côte d'Ivoire)	LG EAD	2	3500	Favorable	778
Mme	Andrée Sammy	DE LIMFOKO	andreesammydekimfok	00 242 06 837 21 66	04/01/1984	Boko - Songho (Congo)	LG EAD	2	3500	Favorable	778
M.	Kossi Messanvi	DOGBO	mesdo15business@gmail.com	00 228 96 48 45 45	14/07/1991	Bagbé (Togo)	LG EAD	2	3500	Favorable	778
Mme	Ryan	ELIZEE	ray-elizee@hotmail.fr	06 94 15 89 78	19/01/1998	Cayenne (Guyane)	LG EAD	3	3500	Favorable	1 555
Mme	Marlyse Daniele	MAPCHE TALOM	mtdanie@yahoo.fr	00 237 696 284 566	25/11/1989	Bandjoun (Cameroun)	LG EAD	2	3500	Favorable	778
Mme	Mélissa	MONCHALIN	melissa.monchalin05@gmail.com	06 40 12 85 32	14/05/2002	Firminy	LG EAD	3	3500	Favorable	1 555
M.	Ilias	NOUKRI	noukriiias57@gmail.com	00 101 01 57 463 528 62	14/01/2001	Metz	LG EAD	3	3500	Favorable	1 555
M.	Adelin	PAYROU	aa.fishman@gmail.com	06 18 07 74 51	13/06/1987	Bruxelles	LG EAD	2	3500	Favorable	778
M.	William	TALMAT	william.talmat@orange.fr	06 84 38 08 95	23/04/1998	Coulommiers	LG EAD	2	3500	Favorable	778
M.	Félix	TECHNA	technaf@yahoo.fr	00 696 31 15 38	22/03/1987	Yaoundé (Cameroun)	LG EAD	2	3500	Favorable	778
Mme	Mariemme	DIDI	mariemdidica@gmail.com	07 81 30 56 58	06/05/2000	Nouakchott (Mauritanie)	M1 Finance EAD	2	3200	Favorable	711
M.	Raymondie	FANJA ARNAUD	fanjarnaud@gmail.com	00 261 34 62 026 10	30/03/1980	Antananarivo (Madagascar)	M1 Finance EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Nesrine	RABAH	nesrine_rabah@hotmail.com	07 61 93 33 91	17/08/1995	Massy	M1 Finance EAD	2	3200	Favorable	711
M.	Hilaire	ROOSVELT	hroosvelt@yahoo.fr	07 84 62 73 03	21/09/1989	Delmas (Haïti)	M1 Finance EAD	2	3200	Favorable	711
M.	Pierre	YOUNGENS	pyoungens@yahoo.fr	00 509 36 08 67 07	02/10/1990	Cap-Haïtien (Haïti)	M1 Finance EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Laura Vanessa	AGUDELO RIVERA	vanessaa@hotmail.com	07 69 66 17 06	16/08/1992	Cali (Colombie)	M1 MCI EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Saoudate	AMIR	amirmoifaka@gmail.com	06 67 65 70 36	20/11/2001	Paris 18	M1 MCI EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Laetitia	BOBET	laetibobet@gmail.com	07 83 91 54 75	07/09/2001	Rennes	M1 MCI EAD	2	3200	Favorable	711
M.	Amidou	DIAPA	hamid.diapa@gmail.com	06 95 94 05 90	31/12/1993	Fonghin/ Burkina Faso	M1 MCI EAD	3,5	3200	Favorable	1 777
Mme	Adama	ECALÉ RANVIER	adama.ecale@outlook.fr	07 67 20 29 64	28/05/2001	Chartres	M1 MCI EAD	4	3200	Favorable	2 134
Mme	Zumrut	KAZANCI	z.kazanci@hotmail.fr	07 64 74 19 88	29/11/1996	Meulan	M1 MCI EAD	3	3200	Favorable	1 422
Mme	Clélia	MAINNEMARE	cleliamainne@gmail.com	06 59 73 53 27	06.02.1999	Gleizé	M1 MCI EAD	3	3200	Favorable	1 422
Mme	Precilia	MUZUNGU	precilia.muzungu@outlook.com	06 24 82 12 75	12/03/1999	Kinshasa (RD CONGO)	M1 MCI EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Judith	NGOY	JUDITH.NGOY@GMAIL.COM	06 70 56 80 61	26/03/1997	Kinshasa (RD CONGO)	M1 MCI EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Sakina	OUSSOUFA	sakina.oussoufa@gmail.com	07 66 34 60 60	24/10/1990	Marseille	M1 MCI EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Chloé	PICHAVANT	pichavant.chloe@gmail.com	06 48 94 15 07	31/10/1996	Quimper	M1 MCI EAD	3,5	3200	Favorable	1 777
M.	Benjamin	STEHLIN	stehlin.benjamin.pro@gmail.com	01 83 61 88 61	17/06/1999	Le Chesnay	M1 MCI EAD	3	3200	Favorable	1 422
Mme	Xu	ZHANG	xuzhang0520@gmail.com	07 60 07 97 46	28/07/1996	Sichaun (Chine)	M1 MCI EAD (Titre de séjour)	3	3200	Favorable	1 422
Mme	Florence	RIEUSSEC RIBEIRO	Florence_rib@hotmail.fr	00 266 11 81 163 619 10	02/11/1966	Mazamet	M2 CI EAD	4	4000	Favorable	2 666
Mme	Marina	PADRE	padre.marina.a@gmail.com	06 92 00 92 05	11/05/1998	Sainte-Clotilde (Réunion)	M2 Finance EAD	3	4000	Favorable	1 777
Mme	Soraya	TARFAOUI	sorayatrf@gmail.com	06 23 73 22 21	02/03/2001	Paris	M2 Finance EAD	2	3200	Favorable	711
Mme	Ayaba Dagbessé	QUENUM	quimel2@yahoo.fr	06 44 88 83 91	18/04/1991	Cotonou (Bénin)	M2 MAE 1 EAD	2	3000	Favorable	667
Mme	Hadja-Rokhaya	DIOP	Hadja-rokhaya.diop@hotmail.com	06 46 00 44 88	23/10/1997	Mantes la jolie	M2 MI EAD	4	4000	Favorable	2 666
M.	Anas	HOUSSEN	houssenanass@gmail.com	00 261 32 77 802 80	20/06/1997	Madagascar	M2 MI EAD	2	4000	Favorable	889

TABLEAU D'AIDES FINANCIERES
ENSEIGNEMENT A DISTANCE 2022-2023 DU 7 OCTOBRE 2022

M.	Foto Serge Landry	KOUASSI	slandryfoto@gmail.com	00 225 07 77 471 695	25/01/1991	YOPONGON (Côte d'Ivoire)	M2 MV EAD	2	4000	Favorable	889
----	-------------------	---------	-----------------------	----------------------	------------	--------------------------	-----------	---	------	-----------	-----

39 569

Benjamin DREVETON

Directeur de l'IAE



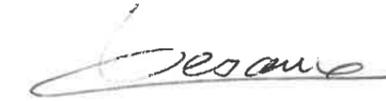
Membres du jury

Jean-Christophe VUATTOUX
Directeur-adjoint Enseignement à
Distance



Matthieu DESCOUX

Responsable du service EAD



DONS

- U06 : UFR SHA

- U07 : IAE

- U10 : ENSIP

- U30 : UFR Médecine - Pharmacie



PROMESSE DE DON

Je soussigné.e, BOBEAU VICTOR et GUYOT ELSA Co-Président et Co-Présidente de l'association Migr'avenir, domiciliée à MIGRINTER – UMR 7301 Bat. A5 – TSA 21103 5, 5 rue Théodore Lefebvre 86073 Poitiers CEDEX 9, promet de faire un don d'un montant de 300€ (trois cents euros) à l'Université de Poitiers, UFR Sciences Humaines et Arts, département de Géographie.

Ce don a pour objectif de participer à l'organisation du voyage pédagogique des M2 Migrations, à Paris, du 15 au 18 novembre 2022, organisé par Adelina Miranda, Brenda Le Bigot et Naïk Miret.

La somme sera versée par virement bancaire sur le compte de l'Agent comptable de l'Université de Poitiers.

RIB : Université de Poitiers : Finances Publiques

Code Banque : 10071

Code Guichet : 86000

N° de Compte : 00001002787

Clé RIB : 58

Domiciliation : TPPOITIERS

IBAN : FR76 1007 1860 0000 0010 0278 758

BIC : TRPUFRP1

Titulaire du compte : Université de Poitiers

A Poitiers, le 09/11/2022

Signature du Co-Président

Signature de la Co-Présidente



PROMESSE DE DON

Je soussigné, PEREZ ALEXIS, Président de l'association MERSENNE, domiciliée 6 rue des quatre Cyprès 8600 POITIERS, promet de faire un don d'un montant de 372.75€ (trois cents soixante-douze euros et soixante-quinze centimes) à l'Université de Poitiers, UFR Sciences Humaines et Arts, département de Musicologie.

Ce don a pour objectif de participer à l'organisation du voyage pédagogique des L2 et L3 Musicologie, à Albi, du 2 au 4 décembre 2022, organisé par Chantal Pelhate.

La somme sera versée par virement bancaire sur le compte de l'Agent comptable de l'Université de Poitiers.

RIB : Université de Poitiers : Finances Publiques

Code Banque : 10071

Code Guichet : 86000

N° de Compte : 00001002787

Clé RIB : 58

Domiciliation : TPPOITIERS

IBAN : FR76 1007 1860 0000 0010 0278 758

BIC : TRPUFRP1

Titulaire du compte : Université de Poitiers

A Poitiers, le 09/11/2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alexis Perez', written over a horizontal line.

IAE DE POITIERS

Proposition de Don

Le Directeur de l'IAE informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers d'un don de matériel informatique (3 ordinateurs Lenovo X230, 5 ordinateurs Lenovo X220 et 3 vidéo projecteurs EPSON EB-4950WA) à :

Monsieur Guillaume MOREL
Département de Gestion et de Commerce International (DGCI)
3ème étage, Bâtiment N°A
Faculty Of Business - Ain Shams University
37FP+VWG,
Abbassia El-Khalifa El-Maamoun, العباسية,
El Weili,
CAIRO Governorate 4393001, EGYPTE.



IAE
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
UNIVERSITÉ DE POITIERS

Demande d'autorisation d'acceptation de don de matériels

Le Directeur de l'ENSI Poitiers, M. Jean-Yves CHENEBAULT, sollicite l'autorisation des membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers, en séance du 16 décembre 2022, pour l'acceptation d'un don de matériels proposés par l'Université de Franche-Comté, agissant dans le cadre des activités de l'Institut UTINAM (Univers, Transport, Interfaces, Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules) – UMR CNRS n° 6213.

Les matériels cédés consistent en :

- **Ultra turrax IKA T25 ;**
- **Pompe péristaltique avec tête ;**
- **Balance OHAUS RANGER 3000 ;**
- **Agitateur orbital RS Lab ;**
- **Digesteur BEHR réparation.**

Les conditions de cette cession sont détaillées dans une convention de don de matériels, contractualisée entre l'Université de Poitiers – ENSI Poitiers / IC2MP et l'Université de Franche-Comté – Institut UTINAM, établie le 13 Octobre 2022 (jointe à la présente note).

Ce don de matériels a été approuvé par l'unanimité des membres du Conseil d'École de l'ENSI Poitiers, en séance du 20 Octobre 2022 dernier.

Fait à Poitiers le 31 Octobre 2022,

M. Jean-Yves CHENEBAULT,



Directeur de l'ENSI Poitiers.



Convention de don de matériels

L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE,

Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, dont le siège est situé au 1 rue Claude, N° SIRET 192 512 150 003 63, Code APE 8542Z, représentée par sa Présidente, Madame Marie-Christine WORONOFF,

Ci-après désignée l'« **UFC** »

L'UFC agissant dans le cadre des activités de l'Institut UTINAM Univers, Transport, Interfaces Nanostructures, Atmosphère et Environnement, Molécules), UMR CNRS n° 6213, dirigé par Monsieur Sylvain PICAUD.

Ci-après désigné par le « **LABORATOIRE** »

d'une part

Et

L'UNIVERSITE DE POITIERS,

Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, dont le siège est situé au 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9, N° SIRET 198 608 564 003 75, Code APE 8542Z, représentée par sa présidente, Madame Virginie LAVAL,

Ci-après dénommée l'« **UP** »

L'UP agissant dans le cadre des activités de l'ENSI Poitiers, École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Poitiers, dirigée par Monsieur Jean-Yves CHENEBAULT

d'autre part

L'ensemble étant désigné individuellement « **Partie** » et conjointement « **Parties** ».

Vu la convention pluriannuelle **ANR-15-CE04-0011-01** relative au projet « **MOUSses pour les Traitements In-situ de zones insaturées Contaminées par des hydrocarbures – MOUSTIC** ».

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

L'UFC est coordonnateur du projet ANR MOUSTIC, ayant pour vocation d'améliorer le traitement de résiduels de zones sources pollués par des hydrocarbures récalcitrants (type HAP) après pompage de phase pure, pour achever les opérations de remédiation, en développant une technologie basée sur l'injection de mousses de surfactants dans le sol pour disperser de manière homogène les réactifs de traitement et provoquer une synergie avec de la bioremédiation, ci-après désigné par « **Projet** ».

Le **Projet** a été réalisé sous la coordination du Professeur Nicolas FATIN-ROUGE, Maître de conférences au sein de l'UFC et rattaché au **LABORATOIRE** durant toute la durée du **Projet**.

Le **Laboratoire** a acquis différents matériels à l'occasion de la réalisation du **Projet** et d'autres projets impliquant Monsieur FATIN-ROUGE.

Le Professeur Nicolas FATIN-ROUGE ayant quitté le LABORATOIRE afin d'intégrer l'UMR CNRS 7285, les Parties se sont accordées afin que l'UFC cède gratuitement à l'UP certains matériels acquis à l'occasion du Projet afin de permettre au Professeur Nicolas FATIN-ROUGE de poursuivre ses activités de recherche dans son nouveau laboratoire d'affectation dont l'UP est cotutelle.

Article 1 - Objet :

La présente convention (ci-après « la Convention ») a pour objet de déterminer les conditions du don des matériels financés par le Projet.

Article 2 - Description du matériel

Le matériel cédé (ci-après désignés par « MATERIEL ») et dont le descriptif figure en Annexe 1 consiste en :

- **Ultra turrax IKA T25**
- **Pompe péristaltique avec tête**
- **Balance OHAUS RANGER 3000**
- **Agitateur orbital RS Lab**
- **Digesteur BEHR réparation**

Article 3 - Utilisation du matériel et prise en charge des frais

A compter de la signature de la présente convention, le MATERIELS acheté dans le cadre du Projet est cédé à titre gratuit et sans contrepartie l'UP dans le cadre de la poursuite des activités de recherche du Professeur Nicolas FATIN-ROUGE.

L'UP s'engage à supporter l'intégralité des frais de démontage, d'emballage, de stockage, de transport et d'installation requis pour le transfert du MATERIELS.

Article 4 - Suivi

Le suivi de la Convention est effectué :

- Pour l'UFC, par la responsable des activités industrielles et commerciales:
Mme Sophie LEMERCIER sophie.lemercier@univ-fcomte.fr 03 81 66 58 28
- Pour l'UP, par la responsable administrative et financière :
Mme Émilie DESSEIGNE emilie.desseigne@univ-poitiers.fr 05 49 45 37 18

Article 5 - Entrée en vigueur

La Convention entre en vigueur à la date de signature des Parties.

Article 6 - Litige

La Convention est soumise aux lois et règlements français.

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution de la Convention, les Parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, le tribunal compétent de Toulouse pourra être saisi.

Article 7 - Modifications ultérieures

Toute modification de la Convention doit faire l'objet d'un avenant signé des Parties.

Fait à Besançon en deux (2) exemplaires originaux, le 13 October 2022.

Pour l'UFC
Pour la Présidente et par délégation
Le vice-président Recherche et Valorisation



Hughes DAUSSY
La Président

Madame Marie-Christine WORONOFF



Pour l'UP,



La Présidente,
Madame Virginie LAVAL.



Pour l'ENSI Poitiers,



Monsieur Jean-Yves CHENEBAULT.

ANNEXE 1 : Descriptif des matériels

Intitulé	Fournisseur	Année achat	Montant achat
Ultra turrax IKA T25	Mac TECHNOLOGIES	2011	1241 HT
Pompe péristaltique avec tête	FISHER	2008	1511,45 HT
Balance OHAUS RANGER 3000	Ateliers CLOUP	2017	359 HT
Agitateur orbital RS Lab	Ateliers CLOUP	2014	774,85 HT
Digesteur BEHR réparation	VWR	2016	282,6 HT (montant de la réparation pas de l'achat)



UFR MEDECINE ET PHARMACIE DE POITIERS

Proposition de Don

Monsieur Marc Paccalin, directeur de l'UFR Médecine et Pharmacie, informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers d'un don de matériels de recherche (amplificateur de brillance-SIEMENS MEDICAL) au CHU de Poitiers – 2 rue de la Milétrie – 86000 POITIERS.

A POITIERS, le 10 novembre 2022

P/Le Doyen,
La Responsable Administrative


Virginie NEVEU CHABEAUD

TARIFS COLLOQUES

- U07 : IAE
- R80C11 : Laboratoire EBI

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/11/2022

INTITULE DU COLLOQUE :	26ème Colloque EURO-ASIE
DATES DU COLLOQUE :	8 et 9 décembre 2022
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	IAE de Poitiers en collaboration avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CEREGE

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Présentiel
Tarif TTC :	250 €
dont TVA :	41,67 €
Catégorie de participants :	Distanciel
Tarif TTC :	50 €
dont TVA :	8,33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 novembre 2022

INTITULE DU COLLOQUE :	FLAM 2023
------------------------	-----------

DATES DU COLLOQUE :	26 au 30 juin 2023
---------------------	--------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SFA
---------------------------	-----

LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Laboratoire EBI
-----------------------------------	-----------------

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Enseignants-Chercheurs jusqu'au 28/02/23
Tarif HT :	291,67 €
Tarif TTC :	350,00 €
dont TVA :	58,33 €

Catégorie de participants :	Enseignants-Chercheurs à partir du 1/03/23
Tarif HT :	350,00 €
Tarif TTC :	420,00 €
dont TVA :	70,00 €

Catégorie de participants :	Etudiants jusqu'au 28/02/23
Tarif HT :	191,67 €
Tarif TTC :	230,00 €
dont TVA :	38,33 €

Catégorie de participants :	Etudiants à partir du 1/03/23
Tarif HT :	241,67 €
Tarif TTC :	290,00 €
dont TVA :	48,33 €

Catégorie de participants :	Accompagnants
Tarif HT :	191,67 €
Tarif TTC :	230,00 €
dont TVA :	38,33 €

Autres :	Webconférence :
Tarif HT :	66,67 €
Tarif TTC :	80,00 €
dont TVA :	13,33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 novembre 2022

INTITULE DU COLLOQUE :	Rencontres du REID (Réseau Ecologique des Interactions Durables)
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	10 au 12 mai 2023
---------------------	-------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SFA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	EBI - EES

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	permanents (BIATSS, chercheurs, enseignants chercheurs...)
Tarif HT :	50,00 €
Tarif TTC :	60,00 €
dont TVA :	10,00 €

TARIFS

- U07 : IAE
- R80 : Recherche



Conseil d'administration 25 novembre 2022

Demande de validation des tarifs pour la Régie du Caire

L'IAE demande au Conseil d'Administration de voter les tarifs de la Régie du Caire

Nouvelle augmentation demandée pour le CA 25/11/2022 :

-170 EGP pour une heure de FOS à partir du 1^{er} janvier 2022

-182EGP pour une heure de FOS à partir du 1^{er} septembre 2022

A titre indicatif tarifs voté au CA du 15 avril :

Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) :

Tarif des cours de Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) fixé par l'Institut Français d'Égypte (IFE) pour toutes les filières francophones d'Égypte :

- 163 EGP pour une heure de FOS jusqu'en décembre 2021 inclus
- 170 EGP pour une heure de FOS à partir du 1^{er} janvier 2022

Stage :

Tarif d'indemnités pour un stagiaire par mois :

- 600 EGP / mois, il s'agit d'une indemnité de stage mensuelle obligatoire en Égypte dès lors que la durée d'un stage est supérieure à 2 mois.

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
SFA/ENSI P	30/04/2021	M	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau Applicateur	350,00	350,00	350,00		350,00	Interne (personnels rattachés à un laboratoire de l'Université de Poitiers ou de Limoges)
SFA/ENSI P		M	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau Applicateur	350,00	350,00	350,00		350,00	Tout personnel ou doctorant rattaché à un laboratoire UP
SFA/ENSI P	30/04/2021	M	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau Concepteur	500,00		500,00		500,00	Interne hors doctorants (personnels rattachés à un laboratoire de l'Université de Poitiers ou de Limoges)
SFA/ENSI P		M	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau Concepteur	500,00		500,00		500,00	Tout personnel ou doctorant rattaché à un laboratoire UP
SFA/ENSI P	30/04/2021	S	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau Concepteur	350,00		350,00		350,00	Interne doctorants (rattachés à un laboratoire de l'université de Poitiers ou de Limoges)
SFA/ENSI P		A	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau passage Applicateur à Concepteur	250,00		250,00		250,00	Tout personnel ou doctorant rattaché à un laboratoire UP
SFA/ENSI P		A	FORMATION	PREBIOS	FORMATION de base à l'expérimentation animale niveau passage Applicateur à Concepteur	750,00		750,00		750,00	Tout personnel ou doctorant rattaché à un laboratoire UP

MISES A LA REFORME

- U07 : IAE
- U30 : UFR Médecine - Pharmacie

**FICHE DE SUIVI OU SORTIE
D'INVENTAIRE**

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR		
Code :	Libellé service ou composante :	IAE de Poitiers
Complément d'information :		
CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert	Nouvel utilisateur (Centre Financier):	
CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut	Don. X	Commentaires : Don à notre partenaire en Egypte, DGE
Vente	Vol <i>(Joindre la déclaration de vol)</i>	

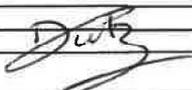
Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Société	N°immobilisation	N° de série	Description du bien
	116223	R9-VP3K7	Lenovo X230
	123384	R9-PCCKT	Lenovo X220
	105879	R9-PCCKL	Lenovo X220
	116229	R9-PCCCK	Lenovo X220
	105899	R9-PCCKV	Lenovo X220
	123451	R9-PCCKM	Lenovo X220
	116233	R9-VP3K6	Lenovo X230
	123407	R9-VP3K9	Lenovo X230
	131360	TM7F440062L	Vidéo Projecteur EPSON EB-4950WA
	131359	TM7F440058L	Vidéo Projecteur EPSON EB-4950WA
	N/A	TM7F430039L	Vidéo Projecteur EPSON EB-4950WA

COMMENTAIRES :

L'ensemble des ordinateurs portables et matériels présents dans cette liste sont des ordinateurs non utilisés à l'IAE qui seront donnés à notre partenaire en Egypte afin de fournir à nos étudiants des moyens informatiques utiles à leurs études

Fait à :	Poitiers
Le :	13/10/2022
Nom :	SOUBIE
Prénom :	Sébastien
Téléphone :	05.49.45.41.45
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U30	Libellé service ou composante :	UFR Médecine et Pharmacie
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don <input checked="" type="checkbox"/> Commentaires : Don au CHU de Poitiers
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> (joindre la déclaration de vol)

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
UP	30597	804101103366/0007	AMPLI DE BRILLANCE - Marque SIEMENS MEDICAL - N° inventaire 127317

COMMENTAIRES :

Fait à :	P/Le Doyen,
Le :	14/10/2022
Nom :	NEVEU-CHABEAUD
Prénom :	Virginie
Téléphone :	
Signature :	
Validation hiérarchique :	Virginie NEVEU CHABEAUD
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	